

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 7 novembre 2011**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce septième jour du mois de novembre deux mille onze, à laquelle séance sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère  
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller  
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller

Absent(s) : Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude Simard, il a été adopté ce qui suit :

**1 - PRIÈRE**

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de cinq Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2011;
5. Rapport de l'inspecteur municipal;
6. Formation en traitement des eaux usées par étangs d'oxydation;
7. Inscription à la brigade des pompiers de Notre-Dame-des-Monts;
8. Remboursement de la Petite caisse;
9. Achat de calendriers pour l'année 2012;
10. Intégrer le budget du comité des loisirs à celui de la Municipalité;
11. Mesures disciplinaires;
12. Don corporatif municipal 2012 à Air Médic;
13. Demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix;

14. Inscription de Mme Marie-Noël Mercier;
15. Demande de don du Corps de Cadets 1239;
16. Adopter le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
17. Programmation de la taxe d'accise;
18. Entente de service annuel avec M. Denis Michaud de la firme d'avocat Lavery;
19. Mise à pied de M. Jérôme Dufour;
20. Demande de Stéphanie Lajoie;
21. Demande de commandite pour le festival des pompiers 2012;
22. Travaux pour le prolongement du réseau de Bell;
23. Invitation pour la première édition « L'EAU RENDEZ-VOUS »;
24. Avis de motion concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget;
25. Avis de motion concernant le règlement ayant pour objet la location de la salle des Loisirs;
26. Nomination du Maire suppléant;
27. Officialisation de l'embauche de la directrice générale secrétaire-trésorière adjointe et inspectrice municipal;
28. Former un comité de jumelage avec Notre-Dame de Mont;
29. Lettre de M. et Mme Hilaire Gaudreault;
30. Rapport du Maire;
31. Varia;
  - A) Demande de la FAQOC;
  - B) Dissolution du comité culturel;
33. Correspondance;
34. Comptes à ratifier d'octobre 2011;
35. Comptes à payer d'octobre 2011;
36. Salaires du mois d'octobre 2011;
37. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
38. Période de questions allouée aux contribuables;
39. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2011-11-1614

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2011**

#### RÉSOLUTION 2011-11-1615

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 soit, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

#### **5 – RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Monsieur Stéphane Boudreault, l'inspecteur municipal est absent.

#### **6 - FORMATION EN TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR ÉTANGS D'OXYDATION**

#### RÉSOLUTION 2011-11-1616

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, en octobre dernier, une lettre de la part du Service aux entreprises de la Commission scolaire des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'informer la municipalité qu'une formation en traitement des eaux usées par étangs d'oxydation aura lieu du 16 avril au 18 mai 2012 (le calendrier est assujéti aux modifications);

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette formation est à déterminer selon le nombre d'inscription reçue;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire M. Jérôme Dufour à condition que celui-ci se qualifie selon les exigences d'Emploi Québec et d'inscrire Mme Sylvie Dassylva selon les besoins.

#### **7- INSCRIPTION À LA BRIGADE DES POMPIERS DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1617**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de M. Oliver Chouinard en octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité la possibilité de se joindre à la brigade des pompiers de Notre-Dame-des-Monts;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire M. Olivier Chouinard à la brigade des pompiers volontaires de Notre-Dame-des-Monts.

#### **8 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1618**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 115,93\$ afin de revenir au montant initial de 200.00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

#### **9 – ACHAT DE CALENDRIER POUR L'ANNÉE 2012**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1619**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire l'achat de 382 calendriers chez Publicité C. Lapointe au montant de 1.35\$ chacun plus taxes et expédition pour donner aux contribuables et de payer ce montant dans le budget de 2012.

**10 – INTÉGRER LE BUDGET DU COMITÉ DES LOISIRS À CELUI DE  
LA MUNICIPALITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-11-1620**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de L'œuvre des Loisirs de Notre-Dame-des-Monts s'est réuni le 15 mai 2011 pour leur assemblée annuelle;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette assemblée annuelle, le Conseil d'administration a adopté une résolution afin de remettre leurs actifs à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'intégrer le budget de L'œuvre des Loisirs à celui de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**11 – MESURES DISCIPLINAIRE**

**RÉSOLUTION 2011-11-1621**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil Municipal recommande d'appliquer des mesures disciplinaires dans le dossier d'un employé et d'autoriser la Directrice générale à acheminer la lettre à l'employé en question.

**12 – DON CORPORATIF MUNICIPAL 2012 À AIR MÉDIC**

**RÉSOLUTION 2011-11-1622**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 4 octobre 2011 une demande d'aide financière d'Air Médic;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière a pour but d'aider Air Médic à maintenir et à développer un système d'hélicoptère ambulance unique et essentiel;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil municipal donne une aide financière de 77.70\$ ce qui représente 0,10\$ par habitants. Ce montant sera payable en janvier 2012.

**13 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2011-11-1623**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 3 octobre 2011 une lettre de la part de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander une aide financière à la municipalité afin de payer les repas et les déplacements des bénévoles ainsi qu'à l'achat de cadeaux et de matériel pour leur Fête de Noël qui se tiendra dimanche le 11 décembre 2011 de 11 h 00 à 16 h 00 au Centre des Loisirs de Saint-Hilarion;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire l'achat de deux cartes pour le dîner de Noël de l'Association des handicapées de Charlevoix qui aura lieu le 11 décembre 2011 au montant de 21.00\$ chacune et de prendre ce montant pour l'achat des cartes dans le budget pour la publicité ou pour les repas.

#### **14 – INSCRIPTION DE MME MARIE-NOEL MERCIER**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1624**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Mme Marie-Noel Mercier à sa reprise d'examen qui a eu lieu de 5 novembre dernier à l'Anse St-Jean au montant de 94.00 \$ plus les frais inhérents.

#### **15 – DEMANDE DE DON DU CORPS DE CADET 1239**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1625**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, le 17 octobre 2011, une lettre du Corps de cadets 1239 La Malbaie Clermont;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité une participation financière;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal donne en montant de 50,00\$ au Corps de Cadets 1239 pour l'année 2012.

#### **16 – ADOPTER LE RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1626**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'adopter le règlement # 228-27 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

#### **17 – PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE**

##### **RÉSOLUTION 2011-11-1627**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été

confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**18 – ENTENTE DE SERVICE ANNUEL AVEC M. DENIS MICHAUD  
DE LA FIRME D'AVOCAT LAVERY**

Ce point est remis à une réunion ultérieure.

**19 – MISE À PIED DE M. JÉRÔME DUFOUR**

RÉSOLUTION 2011-11-1628

CONSIDÉRANT QUE chaque automne, au moins un employé est mis à pied pour manque de travail;

CONSIDÉRANT QUE ladite mise à pied devait avoir lieu le 28 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin des services de M. Jérôme Dufour pour les 2 prochaines semaines afin de finaliser le projet de la source à Jos St-Gelais,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE M. Jérôme Dufour, ouvrier des travaux publics, sera mis à pied le vendredi 11 novembre pour manque de travail.

## **20 - DEMANDE DE STÉPHANIE LAJOIE**

### **RÉSOLUTION 2011-11-1629**

CONSIDÉRANT QUE dans la promesse d'achat des terrains de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, il y a une clause (#8) qui stipule que si l'acquéreur désire se départir d'un terrain acquis de la Municipalité à l'intérieur d'une période de trente-six (36) mois, à partir de la signature du contrat notarié, terrain sur lequel aucune construction n'a été érigée, la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts se réserve le droit de reprendre possession du terrain, en versant la somme qu'avait payée l'acquéreur à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts au moment de l'achat, moins les honoraires et frais à être encourus par le contrat notarié;

CONSIDÉRANT QUE cette situation s'applique à la situation de M. Alexandre Tremblay et de Mme Stéphanie Lajoie;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter que M. Alexandre Tremblay vend sa partie à Mme Stéphanie Lajoie et la municipalité ne désire pas reprendre possession dudit terrain selon la clause #8 de la promesse d'achat.

## **21 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE FESTIVAL DES POMPIERS 2012**

### **RÉSOLUTION 2011-11-1630**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un appel de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs le 27 octobre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la brigade des pompiers de Notre-Dame-des-Monts est associée avec la brigade de Saint-Aimé-des-Lacs ainsi que la brigade de Clermont;

CONSIDÉRANT QUE cet appel avait pour but de demander à la municipalité de participer financièrement à l'achat de porte-clés ainsi qu'aider les organisateurs pour la prochaine édition du Festival des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs qui aura lieu à l'été 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs en leur versant la somme de 1 000.00\$ par contre, la dite municipalité devra fournir un bilan financier de cette activité.

## **22 – TRAVAUX POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE BELL**

### **RÉSOLUTION 2011-11-1631**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un estimé de la part de Bell afin de desservir en téléphonie les 12 terrains disponibles sur la phase 2 de la rue du Jardin au montant de 15 729.05\$;

CONSIDÉRANT QUE suite à la demande d'ériger un parc Bell, il n'a jamais été mentionné à la municipalité que des coûts étaient reliés à ce projet;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un parc Bell est un service public;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à rentabiliser son prolongement du réseau d'ici deux ans;

CONSIDÉRANT QUE deux terrains ont déjà trouvés preneur et que la construction sera effectuée sous peu;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des poteaux doit être effectuée cet automne;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire parvenir une copie de cette résolution à Bell et Hydro Québec concernant la rentabilisation du prolongement de la phase 2 de la rue du Jardin.

**23 – INVITATION POUR LA PREMIÈRE ÉDITION « L'EAU RENDEZ-VOUS »**

**RÉSOLUTION 2011-11-1632**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, par courriel, le 6 octobre 2011 une invitation provenant de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette invitation est destinée à la directrice générale, à l'inspecteur municipale ainsi qu'au maire de chaque municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette invitation concerne la gestion intégrée de l'eau de surface dans l'environnement routier de Charlevoix-Montmorency;

CONSIDÉRANT QUE le tarif couvre les frais d'inscription, le dîner, les pauses cafés, les tables rondes et les kiosques;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire deux personnes à la journée l'EAU RENDEZ-VOUS le 17 novembre 2011 au Domaine Forget au coût de 30.00\$ par personne ce qui inclus les frais d'inscription, le dîner, les pauses cafés, les tables rondes et les kiosques par contre les frais inhérents sont en surplus.

**24 - AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISION BUDGÉTAIRES), LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX, SOIT : AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT DES ORDURES AINSI QUE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2012**

**RÉSOLUTION 2011-11-1633**

AVIS DE MOTION est par la présente donnée par la conseillère Mélissa Girard que le règlement concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2012 sera modifié à une prochaine réunion.

**25 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE LA LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS**

**RÉSOLUTION 2011-11-1634**



AVIS DE MOTION est par la présente donnée par le conseiller Donat Tremblay que le règlement concernant la location de la salle des loisirs qui sera adopté à la prochaine réunion.

**26 – NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

**RÉSOLUTION 2011-11-1635**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE nommer le conseiller M. Donat Tremblay comme maire suppléant pour une période de 3 mois débutant le 7 novembre 2011.

**27 - OFFICIALISATION DE L'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET INSPECTRICE MUNICIPALE**

**RÉSOLUTION 2011-11-1636**

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de la directrice générale secrétaire-trésorière adjointe tire à sa fin;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confirmer l'embauche de Mme Sylvie Dassylva à titre d'inspectrice municipale ainsi que directrice générale secrétaire-trésorière adjointe et de lui rédiger un contrat jusqu'en mai afin de renouveler son contrat au même moment que celui de la directrice générale.

**28 – FORMER UN COMITÉ DE JUMELAGE AVEC NOTRE-DAME DE MONT**

**RÉSOLUTION 2011-11-1637**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE nommer M. Sylvain Hamel comme président du comité de jumelage avec Notre-Dame de Mont.

**29 – LETTRE DE M. ET MME HILAIRE GAUDREAU**

**RÉSOLUTION 2011-11-1638**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 7 novembre 2011 une lettre de la part de M. et Mme Hilaire Gaudreault;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité de faire l'installation d'une lumière de rue entre le 8 et le 10 rue Horizon;

CONSIDÉRANT QUE c'est le seul endroit où il n'y a pas de lumière de rue dans cette portion de la rue;

CONSIDÉRANT QUE la rue Horizon est très fréquenté par les enfants;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'installer une lumière de rue entre le 8 et le 10 rue Horizon et de prendre ce montant dans le budget 2012.

### 30 – RAPPORT DU MAIRE

## Rapport du Maire 2011

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, présenté à une session générale du conseil municipal, tenue le 7<sup>ième</sup> jour de novembre 2011 à 19h30.

#### État des activités financières au 31 décembre 2010

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Recette de taxe :	485 109,00\$	Administration générale :	192 461,00\$
Paiement tenant lieu de taxes :	12 215,00\$	Sécurité publique :	68 508,00\$
Autres recettes de sources locales :	51 609,00\$	Transports :	177 323,00\$
Transferts :	228 479,00\$	Hygiène du milieu :	102 248,00\$
		Santé et bien-être :	– \$
		Urbanisme :	20 016,00\$
<b>Total des recettes :</b>	<b>777 412,00\$</b>	Loisirs et culture :	31 119,00\$
		Frais de financement :	36 622,00\$
		Remboursement de la dette à long terme :	61 359,00\$
		Transfert à l'état des activités d'investissement :	46 765,00\$
<b>Activités financiers</b>		<b>Total des dépenses :</b>	<b>736 421,00\$</b>
Avant affectations :	87 756,00\$		
<b>Surplus net :</b>	<b>40 991,00\$</b>		

#### État des activités financières à des fins budgétaires au 31 décembre 2010\*

##### Sources de financement

##### Revenus, affectations et financement

Emprunt à long terme	– \$
Transferts :	– \$
Autres affectations	71 031,00\$
<b>Total des sources de financement :</b>	<b>71 031,00\$</b>

##### Dépenses d'investissement

Administration :	5 522,00\$
Sécurité publique :	1 261,00\$
Transport :	5 545,00\$
Hygiène du milieu:	315 514,00\$
<b>Total des dépenses d'investissement :</b>	<b>327 842,00\$</b>

**Surplus accumulé non affecté  
au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :** 154 104,00\$

##### Moins :

Excédent de fonctionnements :	40 991,00\$
Affectations :	(34 635,00\$)

**Surplus affecté et non affecté  
au 31 décembre 2010 :**

**160 460,00\$**

Selon le rapport du vérificateur Benoît Côté C.A. daté en avril 2011, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus par le Ministère des Affaires municipales et des Régions.

### Réalisation en 2011

#### Projets réalisés

*En résumé, voici ce que nous avons réalisé au cours de l'année 2011 :*

#### VOIRIE MUNICIPALE

*Des travaux du prolongement de la rue du Jardin ont été effectués comme suit : terminer le remblai (sable et gravier), l'arpentage final ainsi que l'installation de bornes fontaines à proximité de dix terrains dont deux ont déjà trouvé preneur.*

#### AQUEDUC

*Nous avons effectué des tests de pompage durant 72 heures consécutives afin de déterminer la qualité et la quantité d'eau potable dont nous disposons pour l'utilisation quotidienne des contribuables. Avec le résultat de ces tests, nous procéderons à l'ajout d'une pompe en mandatant la firme Aqua Ter-Eau Inc. (résolution # 2011-07-1518) qui s'avèrera plus efficace advenant un bris sur l'une des pompes déjà en place. De plus, nous avons procédé par appel d'offre, afin de déterminer les coûts engendrés lors de la robotisation et de l'informatisation des réservoirs d'eau potable. Cette étape est primordiale car elle nous permettra un excellent suivi et ce, sans avoir à se rendre sur place.*

#### TAXATION

*Le rôle d'évaluation a connu une hausse considérable cette année. Nous avons dû absorber une hausse de 22 % depuis 3 ans et cette année, le nouveau dépôt du rôle d'évaluation augmentera en moyenne de 15% passant de 26 245 436.00 \$ en 2008 ; 31 680 057.00 \$ en 2010 et de 35 464 000.00 \$ en 2011.*

#### ORGANISMES MUNICIPAUX

*Cette année, il y a eu la démission en bloc du comité des Loisirs. Malheureusement, cette démission a un effet direct sur l'ensemble de la population. En effet, les activités de la patinoire seront suspendues pour cet hiver. Y a-t-il des bénévoles dans notre municipalité prêts à s'impliquer au niveau des Loisirs afin de permettre à nos jeunes de vivre de belles soirées d'hiver en pratiquant leur sport favori ? Avis aux intéressés !*

*Tout au long de la dernière année, la municipalité a soutenu financièrement plusieurs organismes municipaux afin de leur permettre une plus grande autonomie.*

#### SERVICE INCENDIE

*Aucun incendie majeur n'est à signaler au cours de la dernière année. La sensibilisation qu'effectue notre brigade de pompier est directement reliée aux excellents résultats obtenus.*

#### ADMINISTRATION

*Suite la démission de la secrétaire, Mme Carine Lavoie, nous avons effectué une restructuration au niveau de l'organisation Municipale. La municipalité a décidé de joindre le poste d'inspecteur municipal et celui de Directrice générale adjointe. Lesdits postes ont été affichés sous forme de concours et il a été statué, par la municipalité, d'embaucher Mme Sylvie Dassylva.*

## Urbanisme

*Cette année, il y a eu émission de :*

- 11 certificats d'autorisation
- 2 permis de lotissement
- 25 permis de construction,  
dont 2 nouvelles résidences
- 1 permis de ponceaux
- 2 permis de fosse septique
- 8 permis de brûlage
- 1 dossier C.P.T. A.Q.

### Rémunération et allocation de dépenses totales des membres du Conseil pour 2011

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	4 389.24 \$	2 194.58 \$	6 583.82 \$
CONSEILLER(ÈRE) (individuel)	1 463.16 \$	731.64 \$	2 194.80 \$
CONSEILLER(ÈRE) (pour les six)	8 778.96 \$	4 389.84 \$	13 168.80 \$
TOTAL DU CONSEIL (Maire et conseillers(ères))	<u>14 631.36 \$</u>	<u>7 316.06 \$</u>	<u>21 947.42 \$</u>

### Projections pour l'année 2012

Nous ne pouvons pas, à ce moment-ci, prévoir qu'elle incidence aura le dépôt du rôle d'évaluation sur les comptes de taxes de 2012. Le Conseil municipal devra se pencher sur le taux de taxes du 100.00 dollar d'évaluation qui était, en 2011, de 1.10\$.

Le résiduel de la taxe d'accise, suite aux travaux de la mise en norme du réservoir d'eau potable, sera investi sur le réseau routier après discussion et entente finale avec les membres du Conseil municipal.

La salle d'archive reste une priorité pour l'année 2012 tout comme le projet du jardin aquatique (Source à Jos St-Gelais).

### Factures de plus de 25 000,00\$ pour l'année 2011

<u>Fournisseur</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Fernande G. St-Gelais	Contrat d'entretien des chemins d'hiver 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.	251 546.46 \$
	<b>Total :</b>	<b>251 546.46 \$</b>

### Remerciements

*Je tiens vraiment à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, nous ont aidés à gérer l'imprévu et à concevoir l'avenir de notre municipalité :*

<i>Notre Directrice générale :</i>		<i>Madame Marcelle Pedneault</i>
<i>Notre Directrice générale adjointe :</i>		<i>Madame Sylvie Dassylva</i>
<i>Nos ouvriers des travaux publics :</i>		<i>Monsieur Serge Dufour Monsieur Jérôme Dufour</i>
<i>Notre Inspecteur municipal :</i>		<i>Monsieur Stéphane Boudreault</i>
<i>Les Conseillers (ères) :</i>	<i>Siège # 1 :</i>	<i>Madame Mélissa Girard</i>
	<i>Siège # 2 :</i>	<i>Madame Marie-Claude Gilbert</i>
	<i>Siège # 3 :</i>	<i>Monsieur Dave Boivin</i>
	<i>Siège # 4 :</i>	<i>Monsieur Donat Tremblay</i>
	<i>Siège # 5 :</i>	<i>Monsieur Rodrigue Gagnon</i>
	<i>Siège # 6 :</i>	<i>Monsieur Joseph-Louis Girard</i>

*L'adoption du budget 2012 aura lieu le 19 décembre 2011 à 19h00.*

*Bienvenue à tous!!*

*À tous les organismes et bénévoles de la municipalité, ainsi que tous ceux et celles qui ont travaillé sur les divers projets.*

*Merci!*

*Votre maire,*



*Jean-Claude Simard*

*JCS/sd*

### RÉSOLUTION 2011-11-1639

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal accepte le rapport annuel 2011 du maire tel que lu par celui-ci;

QUE ce rapport soit distribué par la poste dans tous les foyers du territoire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**31 – VARIA**

### **31 – A) DEMANDE DU CLUB F.A.D.O.Q.**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1640**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 13 octobre 2011 une lettre de la part de la F.A.D.O.Q. Les Cœur d'or de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité de défrayer le coût du vin d'honneur pour leur souper de l'Age d'or qui aura lieu le 10 décembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE payer un vinier et ce, après avoir reçu les pièces justificatives.

### **31 - B) INTÉGRER LE BUDGET DU COMITÉ CULTUREL À CELUI DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1641**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration du comité culturel a tenu le 1<sup>er</sup> novembre dernier leur assemblée annuelle;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette assemblée annuelle, le Conseil d'administration a adopté une résolution afin de remettre leurs actifs à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'intégrer le budget du comité culturel à celui de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

### **32 – CORRESPONDANCE**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1642**

- La SPCA de Charlevoix nous offre la possibilité de rediscuter, d'ici la fin de la convention nous liant avec eux, afin de trouver un terrain d'entente. Par contre, si cela ne s'avérait pas positif, ils se verraient d'en l'obligation de fermer leur refuge pour animaux et ce, dans un délai très court.
- Lettre de Mme Danye Bouchard.
- Le comité du terrain de jeux la Marmaille sollicite la municipalité à nouveau cette année pour subvenir à leur manque à gagner prévu pour l'été 2012.
- Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous informe la proportion médiane sera de 97 % et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier de 2012 sera de 1.03.
- Demande de Jeunesse, J'écoute.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

### **33 – COMPTE À RATIFIER D'OCTOBRE 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1643**

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 16 416.58\$

Total : 16 416.58\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par nla conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 750, 751, 753, 755, 756, 761, 762, 763, 764, 767, 771, 773, 774, 775.

### **34 – COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1644**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2011 au montant 38 805.59 \$;

Fonds d'administration : 38 805.59\$

Total : **38 805.59\$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2011 au montant de 38 805.59\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant 38 805.59\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

### **35 - SALAIRES DU MOIS D'OCTOBRE 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1645**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2011 au montant de 10 022.71 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'octobre 2011 au montant de 10 022.71 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 739-1, 749, 754, 757, 758, 759, 760, 765, 766.

### **36 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

### **37 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

### **38 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION 2011-11-1646**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures 30.

---

Jean-Claude Simard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale par intérim